



BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

DÉBOUCHÉS

- Création ou reprise d'exploitation agricole en bénéficiant des aides à l'installation
- Salariat qualifié dans une exploitation agricole
- Poursuite d'études : Certificat de Spécialisation (CS conduite de l'élevage laitier), BTS ACSE (Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole)

STATUTS

- Apprentissage (16 à 30 ans) via un employeur du secteur professionnel
- Formation continue (tarif sur devis)

CONDITIONS D'ADMISSION

EN APPRENTISSAGE	EN FORMATION CONTINUE
<ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire d'un diplôme de niveau III minimum Ou - Avoir suivi un cycle complet de Seconde et Première 	<ul style="list-style-type: none"> - Justifier d'une année d'activité professionnelle à temps plein si possession d'un diplôme de niveau III minimum Ou - Justifier de 3 ans d'activité professionnelle à temps plein
Dossier de candidature et entretien de positionnement pour évaluer la motivation et le projet professionnel	

CONDITIONS MATÉRIELLES

EN APPRENTISSAGE	EN FORMATION CONTINUE
Rémunération assurée par l'employeur (27 à 100% du SMIC)	Sous conditions : <ul style="list-style-type: none"> - possibilité de rémunération au titre de la formation professionnelle. - possibilité de prise en charge des coûts de formation, des frais de transport et de repas.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Possibilité d'adapter le parcours aux besoins et aux situations de chaque candidat
- Suivi personnalisé du projet d'installation ou de création d'entreprise

DURÉE DE LA FORMATION

6 à 24 MOIS

APPRENTISSAGE

- Apprentissage en 1 an : 20 semaines au centre + le reste en alternance en entreprise agricole
- Apprentissage en 2 ans : 15 semaines par an au centre + le reste en alternance en entreprise agricole

FORMATION CONTINUE

- 28 semaines en formation (950h) + 11 semaines en stage (385h)

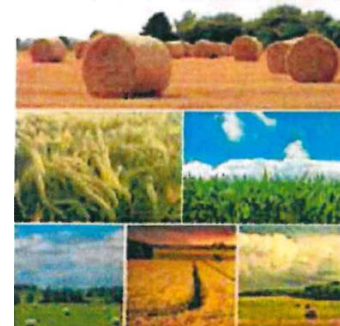
Taux de réussite :

Apprentissage : 83%
Formation Continue : 78%

Taux d'insertion professionnelle global : 95%

Taux de satisfaction :

Apprentissage : 85,71%
Formation Continue : 95,71%



FORMATION DE
SEPTEMBRE À JUIN

INSCRIT AU RNCP

CONTENU DE LA FORMATION

→ Le BP REA est structuré en 5 UC (Unité Capitalisable) et 2 UCARE (Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi). **Chaque UC / UCARE constitue un bloc de compétences.**

UC 1 SE SITUER EN TANT QUE PROFESSIONNEL

- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

UC 3 CONDUIRE LE PROCESSUS DE PRODUCTION DANS L'AGROÉCOSYSTEME

- Combiner les différentes activités liées aux productions
- Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions

UC 5 VALORISER LES PRODUITS OU SERVICES DE L'ENTREPRISE

- Commercialiser un produit ou un service
- Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

UC 2 PILOTER LE SYSTÈME DE PRODUCTION

- Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements
- Gérer le travail

UC 4 ASSURER LA GESTION TECHNICO-ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE DE L'ENTREPRISE

- Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers
- Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique

UCARE 1

- Transformer la production de viande ou d'escargots

UCARE 2

- Bucheronnage ou CACES (1 et 9)

VALIDATION DES 7 BLOCS DE COMPÉTENCES

5 UC + 2 UCARE



OBTENTION DU DIPLÔME



TÉMOIGNAGES

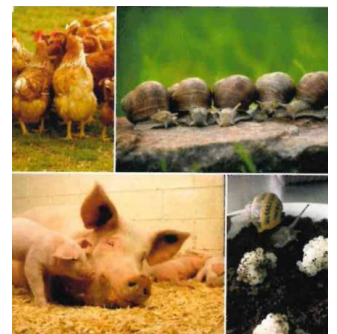
« Une bonne équipe pédagogique qui suit bien les candidats et qui tient à leur réussite », Anthony 2016/2017

« Bonne formation, je la conseille à toute personne qui voudrait s'installer », Alexandre 2016/2017

« Formateurs et intervenants organisés, motivés, disponibles et à l'écoute », Delphine 2018/2019

« Je recommande cette formation pour la qualité de l'enseignement, l'ouverture d'esprit des formateurs, leur souplesse, leur accompagnement et leurs conseils », Delphine 2020/2022

« Les formateurs sont très investis et nous sommes poussés dans notre raisonnement », Lauren 2020/2021



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

CFAA du Doubs / CFPPA de Chateaufarine
10 rue François Villon
25000 Besançon
Tél : 03 81 41 96 40
chateaufarine.educagri.fr

+ Les plus
+ Attestation de formation spécifique en hygiène alimentaire
+ Obtention du certiphyto (certificat individuel de produits phytopharmaceutiques)
+ Permis tronçonneuse niveau 1 (si UCARE bûcheronnage)

Pour les personnes en situation de handicap, contacter Virginie PARRENIN au 03 81 41 96 40



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

